

**COMMISSION D'UTILISATION NATIONALE**  
chiens de berger et de garde

**Groupe de travail**  
**R.C.I.**

**CERTIFICAT DE RCI**

# COMMISSION D'UTILISATION NATIONALE

## chiens de berger et de garde

### **Groupe de travail R.C.I.**

Le groupe de travail R.C.I. a chargé un de ses membres, Monsieur BRUNA, d'une étude sur le thème : créer une épreuve permettant à un nombre de races autres que celles le plus souvent représentées dans nos concours, de s'intéresser à un programme comportant du pistage, de l'obéissance et un test de courage.

Après réflexion et consultation de nombreux propriétaires de races telles que rottweiler, boxer, doberman, bouvier etc..., on a constaté un intérêt certain pour cette idée, cette épreuve étant jugée très encourageante à condition qu'elle soit reconnue par notre Centrale Canine en étant notée sur le carnet de travail et qu'elle donne l'accès à la classe travail en France. Cela motiverait beaucoup de propriétaires à s'engager dans ce programme.

C'est ainsi que, après cette consultation le groupe de travail R.C.I. présente ce projet de Brevet à Monsieur Didier ROSHARD président de la commission d'utilisation nationale.

# COMMISSION D'UTILISATION NATIONALE

chiens de berger et de garde

## **Groupe de travail R.C.I.**

### **CERTIFICAT DE RCI**

Il comporte 3 épreuves :

- A) Travail de flair : pistage**
- B) Soumission-sociabilité-épreuve au coup de feu : obéissance**
- C) Test de courage : protection**

Ce brevet sera obtenu en réalisant au minimum 70 % des points par épreuve.

L'âge minimum requis pour participer sera de 14 mois. Le candidat devra déjà avoir en sa possession sa licence et avoir réussi au C.S.A.U.

Ce brevet devra être passé en France. Il permettra d'accéder à la classe travail dans les expositions à C.A.C.B. se déroulant en France.

# COMMISSION D'UTILISATION NATIONALE

## chiens de berger et de garde

### Groupe de travail R.C.I.

#### REGLEMENT

Age minimum 14 mois.

L'obtention du certificat RCI est obligatoire avant de passer la classe 1.

Le chien ayant obtenu le certificat pourra passer la classe 1 le même week end à condition d'avoir 18 mois et que le nombre de concurrents engagés ne dépasse pas la limite autorisée .

#### PISTAGE

- Piste froide de 10 minutes, 2 angles droits, distance 250 pas environ.
- 2 objets au choix du conducteur ou fournis par les organisateurs.
- Présentation du concurrent au juge, chien prêt au travail.
- Mise en piste avec possibilité d'encourager le chien et d'avancer avec lui au départ.
- Longe de 5 mètres.

#### Cotation sur 100 points :

- objets : 20 points (10 + 10)
- piste : 80 points

#### OBEISSANCE

- Présentation en laisse : **5 points**
- Suite en laisse sur environ 30 pas, ½ tour (peu importe le sens) et attitude au coup de feu (6 mm).  
Sur le retour changement d'allure : 5 pas rapides, 5 pas lents, puis normaux : **20 points**
- Un passage près d'une personne (juge par exemple) : **10 points**
- Un coucher avec rappel : Au bout de 5 pas, le conducteur fera coucher le chien,  
se positionnera face à lui à environ 20 pas et le rappellera : **10 points**
  - Un rapport d'objet (objet au choix du conducteur) : **10 points**
  - Escalade d'une palissade **15 points** (avec rapport d'objet personnel) hauteur 1,60m
- Un envoi en avant : **10 points**
- Un coucher sous diversion : le conducteur restera à 10 pas et relèvera son chien après la suite en laisse du concurrent précédent : **10 points**

#### Cotation sur 100 points.

# COMMISSION D'UTILISATION NATIONALE

## chiens de berger et de garde

### Groupe de travail R.C.I.

#### PROTECTION

- Aboiement : le chien sera envoyé face à l'Homme Assistant. Le conducteur reprendra le chien au pied. Il fera sortir l' H.A. de la cache, le chien sera placé face à l' H.A., le conducteur restera à côté du chien : **20 points**
- Fuite de l'H.A. : le conducteur commandera et pourra encourager son chien. Le chien devra intercepter le plus rapidement possible l' H.A.. Cessation : **20 points**
- Charge sur le chien (l'H.A. devra effectuer la charge en aspirant le chien). Cessation. Le conducteur ira vers son chien : **10 points**
- Le conducteur accompagné de son chien se déplacera vers le centre du terrain : **10 points**
- L' H.A. se dirigera vers le conducteur et son chien. Celui-ci pourra être tenu par le collier et sur ordre du juge, le conducteur commandera à son chien d'intercepter l'H.A.. Le conducteur aura la possibilité de faire quelques pas avec son chien et de l'encourager. Un coup de bâton sera donné à la face. Cessation. Accompagnement de l'H.A. avec le chien en laisse jusqu'au juge : **40 points**

**Cotation sur 100 points.**

**Aucune reprise brutale de la part du conducteur ne sera tolérée.**

# COMMISSION D'UTILISATION NATIONALE

chiens de berger et de garde

**Groupe de travail**  
**R.C.I.**

## **CERTIFICAT DE RCI**

**Dispositions Générales**

**Détail du règlement**

# COMMISSION D'UTILISATION NATIONALE

chiens de berger et de garde

## Groupe de travail R.C.I.

### Table des matières

<b>I - Test de caractère</b>	<b>page 1</b>
<b>II - Admission</b>	<b>page 1</b>
<b>III - Cotation et mention</b>	<b>page 1</b>
<b>IV - Attitude générale du concurrent</b>	<b>page 2</b>
<b>V - Devoirs du responsable du concours</b>	<b>page 2</b>
<b>VI - Règlement</b>	<b>page 3</b>
* Pistage	<b>page 3,4</b>
* Assouplissement	<b>page 4,5,6</b>
* Protection	<b>page 6,7</b>

# COMMISSION D'UTILISATION NATIONALE

## chiens de berger et de garde

### **Groupe de travail** **R.C.I.**

#### **I – Test de caractère**

Avant l'admission à ce brevet, tous les chiens engagés doivent être possesseurs du certificat de sociabilité (CSAU). Néanmoins, le juge peut à tout moment, si le chien montre des lacunes de caractère pendant le concours, l'exclure des épreuves.

#### **II – Admission**

L'âge minimum est de 14 mois.

Avec un seul juge le nombre de chiens admis à concourir par jour est de 12 maximum. Au cas où, au vu des engagements, ce nombre serait dépassé, il sera impératif de prévoir le concours sur une journée et demie ou 2 jours ou bien de faire appel à un juge supplémentaire.

Ne peuvent participer au concours que des chiens en bonne santé. Les chiens agressifs ou craintifs doivent être exclus par le juge. Seuls les chiens autorisés à la pratique du mordant peuvent concourir.

#### **III – Cotation et mention**

Chaque discipline est cotée sur 100 points. Le pointage maximum est de 300 points. Pour l'obtention du brevet le chien devra totaliser au moins 70 points dans chacune des 3 disciplines.

Les qualificatifs peuvent être attribués si la mention est obtenue :

De 210 à 239 points : suffisant (mention)

De 240 à 269 points : bon (mention)

De 270 à 285 points : très bon (mention)

De 286 à 300 points : excellent (mention)

En cas d'ex æquo, le meilleur pointage dans la discipline « protection » prévaudra pour le classement.

En cas de litige, le meilleur pointage en obéissance sera à prendre en considération pour départager les ex æquo.

# COMMISSION D'UTILISATION NATIONALE

## chiens de berger et de garde

### **Groupe de travail R.C.I.**

#### **IV – Attitude générale du concurrent**

A l'appel du concurrent celui-ci doit se présenter de façon correcte et sportive. Son chien assis tenu au cordeau (pistage) ou en laisse (obéissance ou protection).

Il s'annonce au juge en donnant son identité, son numéro de dossard et le nom de son chien.

Le carnet de travail, certificat et autres documents nécessaires sont à remettre aux organisateurs avant le début des épreuves. Chaque concurrent est tenu de respecter entièrement les directives, règlement et consignes émanant du jury et de l'organisation. Tout manquement à cet esprit, malveillance ou brutalité envers le chien pourra entraîner l'élimination immédiate du concurrent.

Le juge est seul à pouvoir décider de la sanction. Les décisions du jury sont sans appel, aucune réclamation n'est admise.

Les commandements oraux seront seuls autorisés.

En concours, le chien ne peut porter qu'un collier à maillons larges. Ce dernier ne peut être positionné en traction ou de façon coulissante. Les colliers en cuir ou en pointe sont prohibés.

Le conducteur a le droit de caresser son chien (de façon brève) une fois chaque exercice terminé. Il n'a pas le droit d'aider physiquement (mouvement du corps ou gestes) le chien dans les exercices.

#### **V – Devoirs du responsable du concours**

Avant le concours, le responsable doit présenter aux juges invités par le club, tout justificatif confirmant l'approbation à l'organisation du concours. Il est tenu de remettre aux juges les feuilles de jugement ainsi que tous les documents et informations indispensables au jury.

Le responsable du concours est chargé par l'organisateur de mettre à la disposition du jury et des concurrents un terrain suffisamment vaste et homogène propice aux épreuves de pistage. Il doit avoir les autorisations des propriétaires terriens, associations de chasseurs et administrations si nécessaire. Il doit également mettre à la disposition du jury et des concurrents un terrain permettant le bon déroulement des épreuves d'obéissance et de protection. Sont également dans ses attributions, la présence d'un ou de deux Hommes Assistants sélectionnés, possédant costume réglementaire et tous les accessoires indispensables au bon déroulement du concours.

Il doit veiller à l'établissement des carnets de travail, à l'organisation de la remise des prix, et éventuellement inviter à cette remise des prix, élus locaux, représentants de la canine régionale, propriétaires terriens et médias, afin de créer une dynamique pour nos concours.

# COMMISSION D'UTILISATION NATIONALE

## chiens de berger et de garde

### Groupe de travail R.C.I.

#### VI – Règlement

##### A) Pistage

##### Cotation : 100 points

- \* Tenue de piste : 80 points
- \* 2 objets (10 + 10) : 20 points

La piste est tracée par le conducteur, longueur 250 pas, vieille de 10 minutes avec 2 objets et 2 angles droits, et longue de 5 m de long. Le tracé de la piste est dirigé par le juge ou le chef de piste en fonction de la situation et de la configuration du terrain.

Pour tracer la piste, le conducteur venant de l'arrière se place à droite du piquet le plante dans le sol et s'attarde quelque temps (maximum 60 secondes) avant de démarrer.

Il effectue le tracé, s'arrêtant pour déposer le 1<sup>er</sup> objet au milieu de la 1<sup>ère</sup> ligne droite, le 2<sup>ème</sup> objet étant déposé en fin de piste. Le conducteur continue sa marche quelques pas dans le prolongement de la piste avant de rejoindre la zone de départ. Le travail du chien en piste ne peut dépasser 10 minutes. Passé ce temps, le juge peut arrêter l'exercice.

##### Application :

Le conducteur, avant le tracé de la piste, doit présenter les objets au juge ou au chef de piste.

Les objets doivent être d'usage courant et avoir les dimensions suivantes :

- \* longueur : 15 cms
- \* largeur : 5 à 6 cms
- \* épaisseur : 2 à 3 cms

Ceux-ci pourront être également des objets personnels au conducteur mais dans les proportions autorisées par le règlement. S'ils sont fournis par l'organisation, ils seront remis ½ heure avant le tracé.

Les objets sont à poser sur la piste et non à côté. Il sera toléré un léger marquage à la pose des objets et aux angles. A l'appel du concurrent, celui-ci se présente au juge en indiquant si son chien rapporte ou marque les objets.

Sur ordre du juge, le chien est conduit au départ. A la préparation du chien pour la piste, à la mise au départ et durant le travail du chien, aucune contrainte sur le chien ne doit être faite. Le chien doit prendre son départ avec le plus de calme possible. Un commandement d'encouragement au départ sera toléré. Le conducteur reste sur place et laisse glisser la longe. Une fois la longe déroulée, le conducteur suit son chien en maintenant une distance d'environ 5 m. Le travail de piste doit se faire calmement de sorte que le conducteur puisse suivre son chien au pas. Dès qu'un objet a été trouvé par le chien, ce dernier doit le rapporter immédiatement ou le marquer de façon convaincante. Si le chien rapporte il peut rester debout devant le conducteur, si le chien désigne il peut le faire debout, assis ou couché.

# COMMISSION D'UTILISATION NATIONALE

## chiens de berger et de garde

### **Groupe de travail** **R.C.I.**

Les objets peuvent être marqués différemment sans être pénalisé. Le conducteur laisse tomber sa longe de pistage et se rend à son chien. En levant le bras avec l'objet à la main il signale au juge l'objet trouvé. Le conducteur peut féliciter modérément son chien avant de reprendre la piste. A la fin de l'exercice, les objets trouvés sont présentés au juge. La longe de pistage doit être fixé au harnais ou au collier. La longe peut être passée sous 1 ou 2 pattes du chien.

#### Appréciation :

S'agissant d'un brevet, l'essentiel du jugement doit être apporté à la motivation du chien à son entrain à travailler et au bon rapport avec le conducteur.

#### **B) Assouplissement**

##### **Cotation : 100 points**

Chaque exercice commence et se termine par la position de base : assis. Le début de chaque exercice est ordonné par le juge. Lors du rappel du chien, celui-ci doit s'asseoir face au conducteur puis sur un ordre acoustique du conducteur le chien doit venir au pied.

##### **Présentation : 10 points**

Le concurrent se présente le chien en laisse. Celui-ci ne doit montrer ni crainte ni agressivité.

##### **Suite en laisse et attitude au coup de feu : 20 points**

De la position de base, le chien en laisse doit, après un signe acoustique du conducteur, suivre avec plaisir celui-ci sur environ 20 pas.

Sur le retour, deux changements d'allure de 5 pas chacun seront effectués.

20 pas allure normale

½ tour

5 pas allure normale

5 pas allure lente

5 pas allure rapide

5 pas allure normale

Le ½ tour se fera dans le sens choisi par le conducteur.

Le coup de feu (6 mm – 1 coup) sera donné après le ½ tour quand le chien sera de face au pas normal.

# COMMISSION D'UTILISATION NATIONALE

## chiens de berger et de garde

### **Groupe de travail** **R.C.I.**

#### **Passage près d'une personne : 10 points**

Cette personne peut être le juge ou un assistant. Le chien qui reste en retrait ou s'écarte est pénalisé.

#### **Couché avec rappel : 10 points**

De la position de base, sur ordre du juge, le conducteur accompagné de son chien libre et sans laisse, marche au pas normal en ligne droite. Après quelques pas, le conducteur donne un signe acoustique « couché ». Le chien doit immédiatement se coucher. Le conducteur continue sur une quinzaine de pas et se place face au chien.

Sur ordre du juge, le conducteur rappelle son chien. Le retour doit être joyeux et rapide et le chien doit terminer sa course en s'asseyant face au conducteur. Sur un signe acoustique, le chien se placera au pied du conducteur.

#### **Rapport d'objet personnel : 15 points**

Le chien est assis, sans laisse, à la gauche du conducteur. Ce dernier jette un objet personnel à une distance d'environ 5 pas.

Sur un seul signe acoustique « apporte », le chien doit à vive allure se diriger vers l'objet, le saisir immédiatement, le rapporter par le chemin le plus court et s'asseoir très près, face au conducteur. Sur un signe acoustique « donne », il rendra l'objet à son conducteur.

Sur un signe acoustique « au pied », le chien doit se mettre au pied du conducteur.

A la place d'un objet personnel il peut être employé un apportable.

#### **Escalade d'une palissade avec rapport d'objet personnel, hauteur 1,60m largeur 1,50 m : 15 points**

Le conducteur se place à une distance convenable devant la palissade, sur ordre du juge, il lance un objet personnel(ou un apportable), sur signe acoustique : « saute et apporte » le chien doit franchir la palissade, saisir l'objet, faire le retour et s'asseoir très près face au conducteur, il gardera l'objet pour le rendre ensuite sur signe acoustique « donne », sur signe acoustique « au pied » le chien doit se mettre en position de base au pied du conducteur (pénalité : saut aller 5 points, saut retour : 5 points, rapport 5 points)

#### **Envoi en avant : 10 points**

Sur ordre du juge, le conducteur et son chien, libre et sans laisse, marche au pas normal en ligne droite. Après quelques pas, sur un signe acoustique accompagné d'un geste du bras avec la main, le chien est envoyé en avant, alors qu'au même moment le conducteur s'arrête. Le chien doit avancer à vive allure au minimum 15 pas. Au signe acoustique « couché », le chien doit se coucher immédiatement.

Sur ordre du juge, le conducteur rejoint son chien, se place à sa droite, donne le signe acoustique « assis » et le remet en laisse.

# COMMISSION D'UTILISATION NATIONALE

## chiens de berger et de garde

### **Groupe de travail** **R.C.I.**

#### **Couché libre sous diversion : 10 points**

Avant le travail d'assouplissement d'un autre chien, le conducteur met son chien au couché à l'endroit indiqué par le juge. Le conducteur s'éloigne d'environ 10 pas, s'arrête et reste statique, dos au chien. Le chien doit rester couché sans intervention du conducteur jusqu'à ce que l'autre chien ait terminé les exercices de 1 à 3. Après l'exercice 3, le chien couché est repris par son conducteur.

#### **C) Protection**

##### **Cotation : 100 points**

##### **Affrontement et aboiement : 10 + 10 = 20 points**

Le chien est envoyé directement vers la cache où se trouve l'Homme Assistant. Le chien doit garder l'H.A. au ferme et aboyer sans sauter ni mordre. Sur ordre du juge, le conducteur se rend à son chien. Une fois près du chien, il le ramène au pied en s'aidant si nécessaire du collier (toléré mais pénalisé de 2 points).

##### **Fuite de l'H.A. : 20 points**

Le conducteur fait sortir l'H.A qui se place en dehors de la cache à la vue du chien. Le conducteur place son chien face à l'H.A. à environ 5 pas. Le conducteur reste à côté du chien. L'H.A. fuit et, sur ordre du conducteur, « OUI ou un terme choisi par la CUN » le chien doit intercepter le plus rapidement possible la manche. Sur ordre du juge, l'H.A. s'immobilise (environ 10 pas). Le conducteur donne un commandement de cessation, le chien doit lâcher immédiatement et rester vigilant sur l'H.A.

##### **Charge sur le chien : 20 points**

Au bout d'environ 3 secondes, l'H.A. effectue un mouvement de recul. Le chien doit alors saisir le plus rapidement possible la manche de l'H.A.. Sur ordre du juge, l'homme d'attaque s'arrête, le conducteur donne un commandement de cessation, le chien doit immédiatement lâcher sa prise et rester vigilant. Le conducteur se rend à son chien et se déplace vers le centre du terrain.

# COMMISSION D'UTILISATION NATIONALE

## chiens de berger et de garde

### **Groupe de travail** **R.C.I.**

#### **Epreuve de courage : 40 points**

L'H.A. se dirige vers le conducteur et son chien. Celui-ci peut être tenu par le collier et sur ordre du juge, le conducteur commande à son chien d'intercepter l'H.A.. Le conducteur a la possibilité de faire quelques pas et encourager son chien avant la prise. Pendant cette prise le coup de bâtons sera donné.

Sur ordre du juge, l'H.A. s'immobilise. Le conducteur donne un ordre de cessation et se rend à son chien. Il reprend le chien au pied, le met en laisse et raccompagne l'H.A. au juge sur une distance d'environ 10 pas.

#### **L'Homme Assistant**

Le rôle de l'Homme Assistant consiste à tester le caractère des chiens tout en restant sportif et maîtriser l'élan de l'impact. Il sera muni d'un bâton, menacera le chien sans jamais porter les coups à l'exception de l'épreuve de courage où « le coup de bâton sera donné sans brutalité ».